

Il s'y montra d'une amabilité toujours sereine et d'une piété angélique. Tel il fut toujours ; et l'un de ses disciples d'alors, devenu son confrère à Montréal, a raconté qu'à cinquante ans de distance il ne découvrait aucun changement, même extérieur, dans M. Delavigne. Il vérifia à la lettre le dicton : « Tel séminariste, tel prêtre ». A vingt ans, ses études théologiques terminées, il fit son entrée au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il y passa deux années, en suivant le grand cours sous les savants Laloux, Galais et Carrière. Admis à la solitude, en octobre 1850, il s'y prépara, dans le recueillement et la prière, au sacerdoce et à son ministère à venir. Il fut ordonné prêtre le 13 juin 1851 ; et dès l'automne suivant, il s'embarqua au Havre pour le Canada. Dès lors, sa vie entière, c'est-à-dire un demi siècle d'abnégation, de dévouement et d'influence, appartient au diocèse de Montréal. Tout entier à l'œuvre que lui a confiée le Père de famille, il ne regarde pas en arrière ; il ne doit plus revoir la France.

Et qu'elle est grande l'œuvre qui lui échoit en partage ! Espérance de la société et de l'Eglise, l'éducation de la jeunesse — et surtout de la jeunesse destinée aux autels — a été de tout temps regardée comme une œuvre vitale, comme une œuvre de choix. On sait avec quelles instances le Souverain Pontife la recommandait récemment à la sollicitude de l'épiscopat français. Sans avoir choisi, M. Delavigne avait obtenu la meilleure partie, elle ne devait point lui être ôtée.

Après avoir enseigné la philosophie et la rhétorique pendant treize ans, dans l'ancien collège de Montréal, il fut appelé au grand séminaire où il occupa la chaire d'Ecriture-Sainte. Nommé vice-directeur de cette maison en 1866, il en devint directeur en 1871. En 1872, il passa, avec le même titre, au collège qui s'était ins-